



PROVINCE DE QUÉBEC

COMTÉ D'UNGAVA

VILLE DE CHAPAIS

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Chapais, tenue le 2 mars 2016 à 20h00, à la salle des délibérations du Conseil et à laquelle étaient présents et formant quorum :

Monsieur le maire : Steve Gamache

Mesdames les conseillères: Roxanne Tremblay
Denise Larouche
Lucie Tremblay

Messieurs les conseillers : Guy Lafrenière
Daniel Forgues
Jacques Fortin

Était également présente à la séance :

Madame la directrice générale adjointe et greffière suppléante : Mélanie Gagné

Étaient absentes à la séance :

Madame la directrice générale et greffière Mariève Bernier

Tous les conseillers et conseillères ayant été convoqués par suite d'un avis écrit signifié dans le délai imparti par la *Loi des cités et villes*, monsieur le maire, constatant qu'il y a quorum, déclare la séance dûment tenue.

16-03-065 **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Roxane Tremblay
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
ET RÉSOLU

D'OUVRIR la présente séance extraordinaire sur la base de l'ordre du jour déposé.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-03-066 **2. RÉSOLUTION - SUSPENSION SANS SOLDE DE L'EMPLOYÉ MATRICULE 70-0003**

CONSIDÉRANT QUE l'employé portant le matricule 70-0003 a été rencontré le 25 février 2016 concernant un incident survenu le 5 février 2016;

CONSIDÉRANT le fait que cet employé a fait preuve d'un manquement sérieux à ses obligations et de loyauté;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais ne peut tolérer un tel comportement de la part de l'un de ses employés;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 2 mars 2016;



Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Daniel Forgues
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
RÉSOLU

QUE l'employé matricule 70-0003 soit suspendu sans solde pour deux jours (2), soit les 7 et 8 mars 2016;
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-03-067

3.
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Lucie Tremblay
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
ET RÉSOLU

QUE cette séance extraordinaire soit levée et terminée.
Il est 20h04.

Steve Gamache
Maire

Mélanie Gagné
Directrice générale adjointe et
greffière suppléante